



ADEPALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 22 janvier 2024

L'ADEPALE SOUTIENT LES FILIÈRES AGRICOLES ET DE LA PÊCHE ET APPELLE À UN PLAN D'ACTION TRAITANT SIMULTANÉMENT LES ENJEUX AGRICOLES ET INDUSTRIELS

Dans un contexte de mobilisation du monde agricole, les PME et ETI alimentaires, 1er débouché des filières agricoles et de la pêche, qui viennent, pour la plupart, d'achever des négociations 2024 très tendues avec la grande distribution, prennent position pour un renforcement de la protection des agriculteurs, dans le respect des lois EGALIM, et appellent à un plan de sortie de crise intégrant les enjeux agricoles et industriels.

L'ADEPALE a constaté durant les négociations commerciales que le principe de marche en avant de la négociation, prévu par les lois EGALIM, n'était pas respecté, mettant à mal les efforts fournis pour une meilleure rémunération des agriculteurs. Parmi d'autres, cette stratégie des distributeurs, sous-couvert de la défense des consommateurs, entraîne nécessairement du ressentiment.

Sous pression de la grande distribution et de la concurrence étrangère, les PME et ETI alimentaires font face aux mêmes difficultés de financement que le monde agricole et manquent ainsi de moyens pour mettre en œuvre les investissements indispensables à la modernisation de leurs usines et à la transition écologique.

Alors que 50% de la production alimentaire française est transformée par des PME et des ETI, seule une démarche intégrant les difficultés des agriculteurs et de nos entreprises peut permettre de préserver la souveraineté alimentaire et transformer notre modèle agricole et agroalimentaire vers des modes de production encore plus respectueux de l'environnement.

Dès lors, l'ADEPALE soutient le mouvement de simplification sociale et environnementale proposé par le Gouvernement et appelle à ce que le PLOAA prenne davantage en compte les enjeux de l'aval industriel, qui sont intrinsèquement liés à la réussite de nos agriculteurs.

Jérôme FOUCAULT, Président de l'ADEPALE : « Après près de deux ans à donner droit aux analyses des patrons de la grande distribution, on ne peut que constater les dégâts dans nos filières agricoles. Si nous voulons sortir de la crise que vivent nos entreprises et le monde agricole, il est urgent de faire de l'alimentation une grande cause nationale et de réarmer notre filière alimentaire. Seul un plan d'action coordonné entre l'amont agricole et l'aval industriel, au plus près des besoins des filières et des territoires, peut permettre de répondre aux enjeux de souveraineté alimentaire et de réduction de l'empreinte environnementale de la chaîne alimentaire. ».

À propos de l'ADEPALE, association des PME et ETI alimentaires transformateurs en France.

Au cœur de la chaîne alimentaire française, les plus de 3 000 PME et ETI représentent 56% du chiffre d'affaires (110 milliards d'euros) et 63% de l'emploi (275 000 salariés) de l'industrie agroalimentaire française. Aux côtés de quelques grands groupes, ces PME et ETI font vivre le tissu économique local par leur dynamisme et s'inscrivent dans la vie quotidienne des Français à travers des produits et des marques emblématiques bien connues et appréciées des consommateurs.

L'ADEPALE fédère les Entreprises du Traiteur Frais (**ETF**), la Fédération française des Industries d'Aliments Conservés (**FIAC**), les Entreprises des Glaces et Surgelés (Les **EGS**), la Fédération Nationale des Légumes Secs (**FNLS**), le Syndicat des Fabricants de Végétaux Frais Prêts à l'Emploi (**SVFPE**) et le Syndicat de la Rizerie Française (**SRF**).

www.adepale.org

Arnault, Sandra & l'équipe ADOCOM - Service de Presse de l'ADEPALE

vous remercient de votre attention.

Tél : 01.48.05.19.00. – Courriel : adocom@adocom.fr